Sniffer ses médicaments

Par Bubba

Bonjour, on se posait juste la question, est-ce que quelqu'un peut se faire arrêter pour tracer ses médicaments ? Bien que évidemment ce soit dangereux, si c'est des médicaments dont la personne a l'ordonnance a-t-elle le droit de les prendre de la manière dont elle le souhaite ? Enfin voilà question bizarre mais j'trouve ça intéressant. Merci d'avance a quiconque répond

---
Par Henriri

Hello !

Ce n'est pas une question de droit. A ma connaissance il n'est pas "interdit" de prendre un médicament sans respecter la prescription du médecin et sa notice... Quelle est votre problématique derrière votre questionnement ?

A+

Par Isadore

Bonjour,

Si les médicaments ont été acquis sans fraude (par exemple en mentant au médecin ou en falsifiant son dossier médical), le patient est libre de les consommer comme bon lui semble. Ce n'est pas illégal, même si c'est très dangereux.

Cela dit si une personne consomme des substances dangereuses pour sa santé cela peut aboutir à une mise sous protection juridique ou une hospitalisation sous contrainte, non pas en punition d'une faute mais pour sa propre sécurité.

Il y a une situation réelle derrière tout cela ou vous êtes juste curieux de connaître la loi ?